

PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE GUICHET UNIQUE

DOSSIER REÇU PAR :

LE :

## DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS MUNICIPAUX

RESTAURATION SCOLAIRE/ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/ MERCREDI PÉRISCOLAIRE/ALSH VACANCES SCOLAIRES, ANIM ADOS)

### INFOS FOYER

PARENTS/FOYER	Mariés	Pacsés	Union libre	Séparés	Divorcés	Parent isolé	Veuf
	Responsable légal 1*		Père	Mère	Responsable légal 2		
Nom							
Prénoms							
Adresse							
Date et lieu de Naissance							
Téléphone							
Adresse électronique (adresse gmail ou hotmail)							
N° allocataire CAF							
Profession/employeur							
AUTRES ADULTES	Si parents séparés/divorcés						
	Personne au foyer avec responsable 1			Personne au foyer avec responsable 2			
Nom :							
Prénom :							
Téléphone :							
Profession/employeur :							

### INFOS REDEVABLE DES FACTURES :

Le redevable est automatiquement le nom du foyer\* de l'enfant, sauf si :

GARDE ALTERNÉE ? Oui

Semaine de garde en 2025 : Père :

Mère :

Autres infos :

Semaine de garde en 2026 : Père :

Mère :

Autres infos :

### ENFANT(S) À CHARGE MOINS DE 12 ANS

Nom	Prénom	Date de naissance	École	Classe

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Je certifie que les informations fournies sont exactes.

Je m'engage à transmettre toutes informations modifiant la présente fiche.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités et en accepter les conditions.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de réservation et facturation des activités et en accepter les conditions.

Nom du responsable légal ayant rempli le dossier

Signature(s)



## FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

INSÉRER PHOTO CI-DESSUS

### DOCUMENT OBLIGATOIRE ET CONFIDENTIEL

Il s'agit d'un document écrit contenant des informations relatives aux vaccinations obligatoires, aux antécédents médicaux ou chirurgicaux de l'enfant, aux pathologies chroniques ou aiguës en cours. Sa fonction principale est d'être une source d'informations nécessaires en cas de consultation médicale ou d'hospitalisation d'urgence. C'est pourquoi l'accès aux informations contenues sur ce document doit être possible à tout moment.

**Remplissez cette fiche avec soin et attention.**

NOM : Prénom :

F G Né(e) le : école :  
NIVEAU de classe :

Adresse :

### Contacts et autorisations

Nom	Prénom	Téléphone	Lien de parenté	Prévenir En cas d'urgence	Autorisé à venir chercher mon enfant	Pour les Parents séparés divorcés
<b>Nom Responsable légal 1 :</b>						Semaines :  Ou jours :
<b>Nom Responsable légal 2 :</b>						Semaines :  Ou jours :
<b>AUTRES PERSONNES</b>						
Attention : un enfant en élémentaire n'est pas autorisé à récupérer un enfant en maternelle. <b>La personne qui récupère l'enfant doit être âgée d'au moins 14 ans</b>						

1/ Régime particulier ? Non Sans porc Végétarien PAI avec Panier repas\*

### 2/ Allergies ? Intolérances ? Asthme ?

Médicamenteuses Quel médicament est interdit ?  
Alimentaires Aliments interdits :  
intolérances alimentaires Aliments à éviter :

3/ Asthme ? oui non

### Traitement médical longue durée uniquement à la maison pour ces pathologies ?

ou

### Nécessite un Protocole de soins d'urgence (Type P.A.I.)\* ?

protocole médical d'urgence selon avis médical à mettre en place sur les sites d'accueil.

\*le Protocole d'urgence valide pour 2025 2026 obligatoire

Oui  
Liste des médicaments :

Ces pathologies ne nécessitent pas de prise de médicament sur les temps d'accueil.

oui, je fournis à l'inscription au Guichet Unique le certificat médical comportant le **protocole** à appliquer en cas d'urgence,  
+ **les médicaments** dans une 'trousse d'urgence' au nom de mon enfant pour **chaque site** qu'il fréquentera + un sac léger et solide pour le transport de la trousse.

**Autres infos santé (cette partie n'est pas le PAI)**

<b>Médecin traitant</b>	Nom : Coordonnées :	
VACCINS : j'atteste que mon enfant a reçu tous ces vaccins obligatoires	Oui	Non
Appareillages :	Lunettes Appareil auditif Prothèse Autre :	
<b>Autres informations santé qu'il vous paraît important de nous transmettre ?</b> <i>Syndrome, maladie, accident, convulsions, hospitalisations, opérations ? précisez les dates et/ou les précautions à prendre, les recommandations...</i>		

<b>ASSURANCE 2025/2026 EXTRASCOLAIRE ou RESPONSABILITE CIVILE ET ACCIDENTS DE LA VIE</b>  <b>Document à fournir obligatoirement*</b>	Nom assureur :  N° de contrat :	
<b>Autorisation parentale administration de soins :</b> J'autorise le responsable de site ou l'équipe d'animation à soigner mon enfant si nécessaire et/ou mettre en place les interventions médicales d'urgence.	Oui, j'autorise	Non, je n'autorise pas
<b>Décharge parentale:</b> Mon enfant en élémentaire peut rentrer seul à notre domicile après les activités.	Oui, j'autorise	Non, je n'autorise pas
<b>Droit à l'image :</b> la Ville à photographier et/ou filmer mon enfant pendant sa présence aux accueils municipaux pour la publication ou la diffusion des images dans une édition municipale (bulletin municipal, site internet de la ville, réseaux sociaux de la Ville)	Oui, j'autorise	Non, je n'autorise pas
<b>Autorisation parentale transport :</b> bus, navette ville dans le cadre des activités	Oui, j'autorise	Non, je n'autorise pas

Je soussigné(e) Madame et/ou Monsieur  
responsable(s) légal(aux) de l'enfant certifie(nt) que les informations fournies sont exactes.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Je certifie que les informations fournies sont exactes.

Je m'engage à transmettre toutes informations modifiant la présente fiche.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités et en accepter les conditions.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de réservation et facturation des activités et en accepter les conditions.

Nom du responsable légal ayant rempli le dossier
--

Signature(s)

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Le KIOSQUE FAMILLE** est notre portail famille pour faciliter vos démarches d'inscription, de réservations aux activités et de paiements, mais aussi transmettre ou consulter des documents, règlements intérieurs, lire les flashs informations importantes, etc...

**Le Dossier Unique** permet de faire les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires de vos enfants en une seule fois (restauration scolaire, accueil périscolaire, mercredi, ALSH petites et grandes vacances scolaires, Anim Ados).

**Service Guichet Unique** : ce service municipal dédié est situé dans l'Hôtel de Ville.

**La Facture Unique** : regroupe toutes les consommations sur une seule facture, et est transmise par mail au début de chaque mois suivant les consommations, et est à payer avant le dernier jour du mois (vous pouvez cocher envoi des factures par courrier).

**Types de paiement possibles** : « PAYER EN LIGNE » sur votre Kiosque Famille ; ou auprès du service GU : espèces, chèques (sur place ou envoyé par courrier), carte bancaire, CESU.

Règlements intérieurs et tarifaires : ces documents sont consultables sur le site de la Ville et sur le Kiosque Famille.

**RÉSERVATIONS/ANNULATIONS des activités** : dès la transmission du dossier unique, votre lien de connexion vous sera envoyé et vos réservations/annulations seront possibles sur toute l'année scolaire selon les limites horaires :

	<b>Limite horaires de réservation/annulation</b> pour chaque activité, entrez sur le planning en cliquant sur 'modifier', puis cocher ou décocher, et terminez en enregistrant vos actions en bas de page.
<b>RESTAURATION SCOLAIRE</b>	Toute modification doit intervenir au plus tard avant 10h du matin le vendredi précédent la semaine concernée
<b>ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI)</b>	
<b>PÉRISCOLAIRE MERCREDI</b>	
<b>ALSH CENTRE DE LOISIRS (VACANCES SCOLAIRES)</b>	Toute modification doit intervenir au plus tard avant 11h du matin le jeudi précédent la semaine de réservation concernée

**N.B. : Ces conditions sont applicables même en passant directement par le service Guichet Unique.**

### COORDONNÉES :

#### Accueil du public au Guichet Unique :

Hôtel de ville, 74 rue du Général de Gaulle, 60180 Nogent-sur-Oise

Lundi : de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

03 44 66 30 54 / [kiosque@nogentsuroise.fr](mailto:kiosque@nogentsuroise.fr)

#### Coordination Restauration scolaire :

06 20 68 50 13 / [scolaire@nogentsuroise.fr](mailto:scolaire@nogentsuroise.fr)

#### Les restaurations scolaires :

Restaurant Joséphine Baker : 06 20 68 50 13

Restaurant Côteaux : 03 44 71 95 88

Restaurant Carnot : 03 44 27 54 20

#### Coordination Périscolaire :

06 19 42 34 22 - 03 44 66 30 36 / [scolaire@nogentsuroise.fr](mailto:scolaire@nogentsuroise.fr)

#### Les accueils Périscolaires :

Obier / école élémentaire Obier : 07 89 27 28 19

Joséphine Baker / 36 rue du Comte d'Archiac : 06 82 12 83 06

Jean Moulin / école l'élémentaire Jean Moulin : 06 75 91 79 14

Carnot / Restauration Carnot, en passant par la maternelle : 06 82 12 82 81 / 06 82 12 82 61

Serge Lamarche / 19 avenue Saint-Exupéry : 03 44 71 73 30 / 06 82 12 82 62

#### Coordination des ALSH :

06 60 94 22 11 / 03 44 66 30 12 / [jeunesse@nogentsuroise.fr](mailto:jeunesse@nogentsuroise.fr)

#### Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

Pierre Perret (enfants scolarisés en élémentaire) / 36 rue du Comte d'Archiac : 03 75 19 00 92 / 06 31 77 00 09

Coteaux (enfants scolarisés en maternelle) / 32 Avenue Saint-Exupéry : 03 44 71 95 88

Anim'Ados / 1 boulevard Branly : 03 44 66 30 13 / 06 58 06 32 75

**VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE KIOSQUE FAMILLE :**

**FAITES VOTRE INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS :**

OÙ ?	FOURNISSEZ	
	Pièces obligatoires* à fournir	Et si votre situation a changé ?
<p><b>En ligne, sur votre Kiosque Famille</b> 1/ Vérifier vos infos familles 2/ Inscription à une activité où vous déposerez en ligne votre dossier complet</p>	<p>- <b>Fiches sanitaires</b> pour chaque enfant* avec photo sur la fiche, - <b>Page INFOS FOYER</b> + justificatif de domicile de moins de 3 mois - <b>Assurance extrascolaire 2025/2026</b> ou la responsabilité civile et accident de la vie,  - <b>Quotient Familial en cours</b> (sauf si déjà transmis pendant l'année)</p> <p><b>ATTENTION</b> : si votre enfant a une pathologie/ allergie/intolérance/asthme... <b>Prenez un rendez-vous</b> 03 44 66 30 54 ou <a href="mailto:kiosque@nogentsuroise.fr">kiosque@nogentsuroise.fr</a> pour déposer votre dossier qui contiendra : le <b>Protocole de soins d'urgence/certificat médical et les troussees de soins</b></p> <p>Le Protocole d'urgence doit être valide pour 2025 2026 et réalisé par un médecin. Vous devez fournir dans un petit sac à dos léger et solide, identifié au nom de l'enfant : les médicaments nécessaires pour tous les sites fréquentés. (Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice, le protocole d'urgence)</p>	<p>- Justificatif de domicile - Livret de famille Etc...</p>
<p><b>Au guichet unique avec un agent</b></p>	<p><b>Vous êtes séparés/divorcés :</b></p> <p>- <b>Jugement de séparation ou divorce</b> (ou selon les cas attestations sur l'honneur) avec information du droit de garde et de la garde alternée,</p>	
<p><b>Après dépôt du dossier complet :</b> <b>Les agents du Guichet Unique vous donnent accès aux calendriers des activités dans les meilleurs délais.</b> (Attention l'accès aux plannings et aux activités peut prendre plusieurs jours (voir règlements intérieurs))</p>		

**VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE KIOSQUE FAMILLE**

**ALLEZ AU GUICHET UNIQUE ET RENCONTREZ UN AGENT OU PRENEZ UN RENDEZ-VOUS [KIOSQUE@NOGENTSUROISE.FR](mailto:kiosque@nogentsuroise.fr)**

OÙ ?	PIÈCES OBLIGATOIRES* À FOURNIR POUR LA CRÉATION D'UN COMPTE
<p><b>Au guichet unique avec un agent</b></p>	<p>- Livret de Famille - Pièces d'identités - <b>Justificatif de domicile</b> de moins de 3 mois</p> <p>- <b>Jugement de séparation ou divorce</b> (ou selon les cas attestations sur l'honneur) avec information du droit de garde et de la garde alternée</p> <p>- <b>L'ensemble des pièces obligatoire à fournir pour les personnes ayant déjà un compte kiosque famille</b></p>
<p><b>Après dépôt pour création ou mise à jour d'un compte : Les agents du Guichet Unique vous envoient par courrier électronique vos codes de 1<sup>ère</sup> connexion.</b></p>	

N.B. : Attention l'accès aux plannings et aux activités peut prendre plusieurs jours au vu du volume très important des inscriptions à cette période d'avant rentrée.

**Ainsi nous mettons en place un calendrier d'accès :** si vous souhaitez que votre enfant consomme dès le 01/09/25 alors **déposer votre dossier avant le 22/08/25 impérativement.**

Après le 22/08 : **si dépôt du 23 au 29/08 inclus** l'enfant consommera **à partir du 08/09/25**

**si dépôt du 30/08 au 5/09 inclus** l'enfant consommera **à partir du 15/09/25**